

Compte rendu de la séance du lundi 21 mars 2022

Présents: CHARLES Christian, PELLISSIER Yves, BARET Bernard, BIOTEAU Marie-Christine, BUNINO Stéphanie, FELICI Bertrand, PELLISSIER Corinne
Secrétaire de séance : Yves PELLISSIER

*Approbation du compte rendu de la séance du 7 février 2022 - **approuvé à l'unanimité***

Délibérations du conseil:

Vote du compte de gestion - **adopté à l'unanimité**

Vote du compte administratif- **adopté à l'unanimité**

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		77 255.46		10 195.27		87 450.73
Opérations exercice	144 491.85	108 532.21	133 692.95	154 288.40	278 184.80	262 820.61
Total	144 491.85	185 787.67	133 692.95	164 483.67	278 184.80	350 271.34
Résultat de clôture		41 295.82		30 790.72		72 086.54
Restes à réaliser	1 800.00				1 800.00	
Total cumulé	1 800.00	41 295.82		30 790.72	1 800.00	72 086.54
Résultat définitif		39 495.82		30 790.72		70 286.54

Affectation du résultat de fonctionnement - **adopté à l'unanimité** (excédent de 30 790.72€)

Vote du budget primitif- **adopté à l'unanimité**

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 292 872.27 Euros

En dépenses à la somme de : 292 872.27 Euros

Vote des taux d'imposition 2022- **adopté à l'unanimité**

Le Conseil Municipal, décide d'augmenter les taxes de 1% en 2022.

Fixation des indemnités des élus- - **adopté à l'unanimité**

Augmentation du montant des indemnités des fonctions de maire à 21% et d'adjoints à 8% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,.

Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie et suppression d'emploi- **adopté à l'unanimité**

Avancement au grade de rédacteur principal de 2ème classe de la secrétaire de mairie.

Convention de mise à disposition de la cuisine de la salle polyvalente au SIVOM du Pays de Corps- **adopté à l'unanimité**

Don de l'Association Tous à Poêle à la commune- **adopté à l'unanimité**

Participation de 500 € à la commune de Saint-Michel en Beaumont aux frais de la rénovation des cabanes Lou Pi et Cumina.

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023- **adopté à l'unanimité**

Le Conseil Municipal décide d'adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023.